



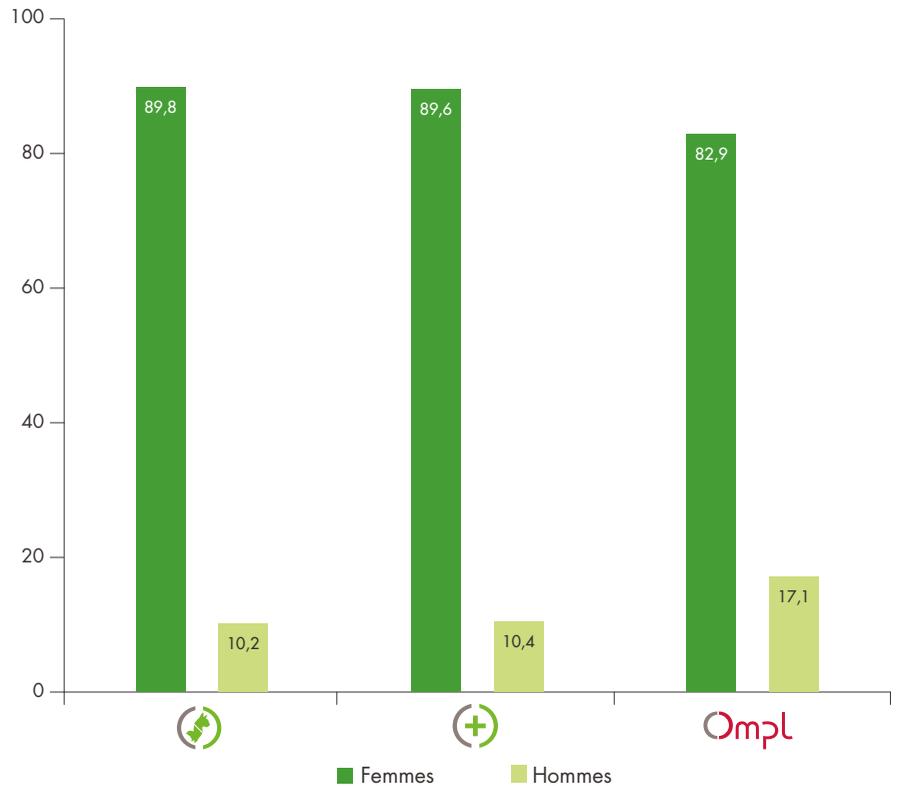
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des cliniques vétérinaires, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



**EMPLOIS TRÈS
MAJORITAIREMENT FÉMININS**

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 89,8 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne du secteur (89,6 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2016.



Branche professionnelle



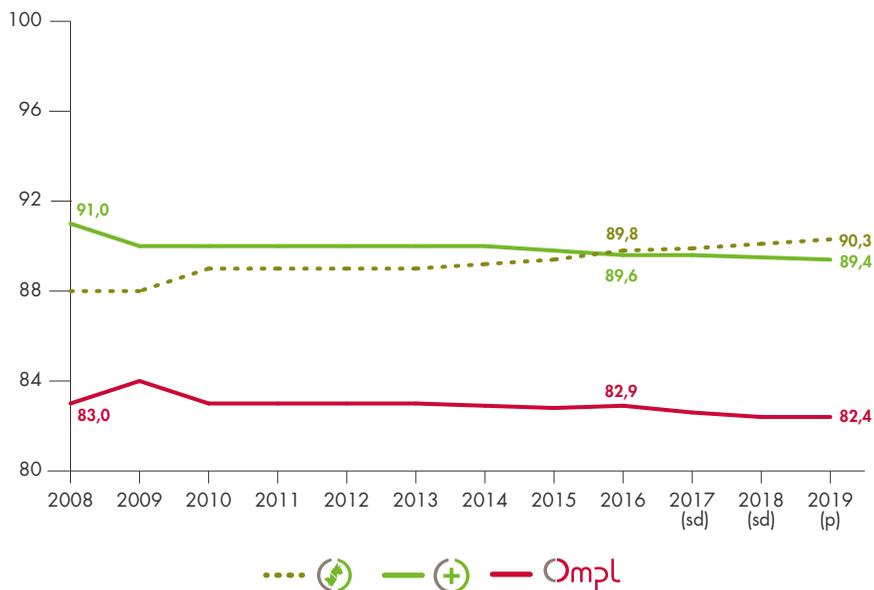


LÉGÈRE PROGRESSION DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à augmenter jusqu'en 2016. Il progresse de 1,8 point.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



sd : données semi-définitives

p : prévisions

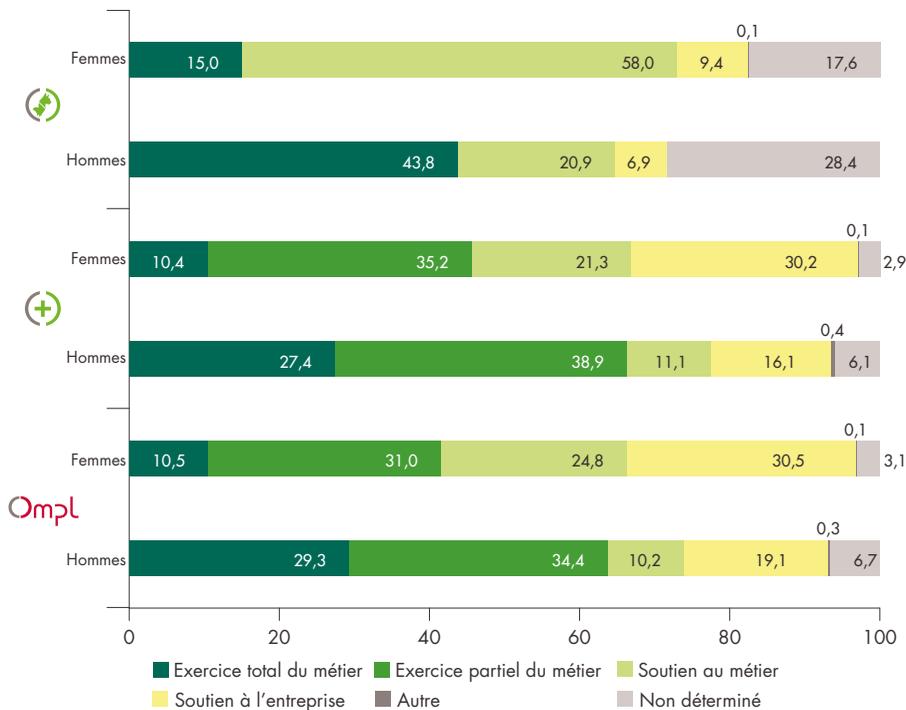
Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.



MÉTIERS DÉPENDANT DU GENRE

Les emplois de la branche sont fortement impactés par le genre. Seules 15,0 % des femmes exercent la totalité du métier (vétérinaire salarié) de l'entreprise contre 43,8 % des hommes.

Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

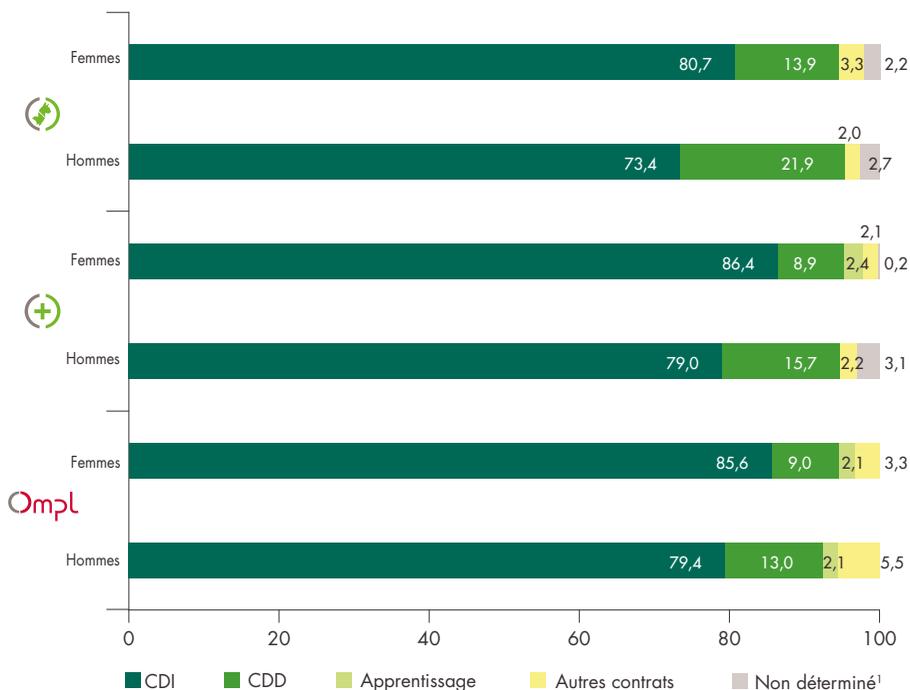


SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Provence Alpes-Côte d'Azur (91,8 %) et atteint un minimum pour les DOM (72,2 %).

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

Taux de féminisation par région (%)

Régions			
Auvergne-Rhône-Alpes	90,6	91,3	83,8
Bourgogne-Franche-Comté	88,6	91,0	86,4
Bretagne	88,7	90,7	83,5
Centre-Val de Loire	91,2	90,7	85,0
Corse	79,1	88,4	81,5
DOM	72,2	85,8	81,3
Grand Est	91,1	90,9	85,8
Hauts-de-France	88,6	88,4	83,0
Île-de-France	89,9	86,4	77,3
Normandie	89,3	90,6	85,0
Nouvelle-Aquitaine	90,7	90,8	84,6
Occitanie	89,7	89,8	84,6
Pays de la Loire	88,2	91,6	83,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	91,8	89,5	84,6
Ensemble	89,8	89,6	82,9

Source: Insee, DADS 2016.